



**Par courriel**

Montréal, le 3 février 2021

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
Ministère des Finances  
390, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3H4  
[ministre@finances.gouv.qc.ca](mailto:ministre@finances.gouv.qc.ca)

Objet : Consultations pré-budgétaires 2021-2022

Monsieur le Ministre,

Enerkem a développé et commercialise une technologie de rupture produisant des biocarburants avancés et des produits chimiques renouvelables à partir de matières résiduelles non recyclables. Basée à Montréal, Enerkem exploite une installation de démonstration de taille commerciale à Edmonton, en Alberta, ainsi qu'un centre d'innovation à Westbury au Québec. La technologie d'Enerkem est un exemple probant de la façon dont une véritable économie circulaire peut être réalisée. Elle contribue ainsi à la diversification du portefeuille énergétique et à la fabrication de produits courants plus écologiques tout en offrant une solution de rechange intelligente et durable à l'enfouissement et à l'incinération.

Récemment, le 8 décembre dernier, Enerkem, avec l'appui des gouvernements du Québec et du Canada et d'un groupe de partenaires stratégiques incluant Shell, comme investisseur principal, ainsi que Suncor et Proman, et Hydro-Québec qui fournira l'hydrogène et l'oxygène renouvelables, a annoncé la construction d'une usine de biocarburants à Varennes, dans la région du Grand Montréal.

Recyclage Carbone Varennes (RCV), produira des biocarburants et des produits chimiques renouvelables à partir de matières résiduelles non recyclables et de biomasse forestière résiduelle. L'usine mettra à profit l'hydrogène et l'oxygène renouvelables produits par électrolyse, transformant ainsi la capacité hydroélectrique excédentaire du Québec en biocarburants à valeur ajoutée et en produits chimiques renouvelables. RCV sera un créateur majeur d'emplois locaux directs et indirects de qualité pendant sa construction et son exploitation.

### **Une vitrine exceptionnelle pour montrer l'expertise du Québec en matière de technologies vertes innovantes**

L'usine deviendra une vitrine technologique et un porte-étendard du savoir-faire et du leadership québécois dans le développement et le déploiement de technologies propres et innovantes. Grâce à sa technologie unique, Enerkem a pu réunir des partenaires stratégiques de classe mondiale qui ont l'intention de jouer un rôle de premier plan en matière d'investissement dans ce leader de l'économie verte.

La technologie d'Enerkem permet le recyclage du carbone et de l'hydrogène contenus dans les matières résiduelles non recyclables et la biomasse forestière résiduelle actuellement mis à l'enfouissement ou brûlés. Le procédé thermochimique exclusif d'Enerkem permet la conversion du carbone en biocarburants et en produits chimiques renouvelables, à partir de méthanol, soit le produit intermédiaire du projet. Ces produits permettent de réduire la consommation d'hydrocarbures traditionnels utilisés pour le transport et dans les produits de la vie quotidienne (peinture, liquide lave-glace, plastiques et produits chimiques divers).

### **Un soutien tangible à l'économie circulaire**

L'usine projetée soutiendra le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030), la politique énergétique du Québec, et s'inscrit dans la volonté du gouvernement actuel de poursuivre le développement d'une économie circulaire moins dépendante des produits de combustion fossiles (réduction de 40 % d'ici 2030).

En plus de procurer une seconde vie aux matières résiduelles, et en soutenant les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles en mettant un terme au gaspillage des ressources. La technologie d'Enerkem propose une solution pour valoriser les matières résiduelles non recyclables et non compostables qui autrement seraient éliminées. RCV permettra d'accroître l'offre globale de carburants de remplacement et d'augmenter la production de biocarburants, renforçant ainsi le leadership du Québec en matière d'énergie renouvelable et d'innovation.

### **Besoin de prévisibilité**

La construction d'une usine de biocarburants, comme celle de Varennes, nécessite l'implication financière de plusieurs partenaires et le plus de prévisibilité possible afin de sécuriser les investissements en capitaux privés dans l'économie québécoise.

L'adoption prochaine du Règlement québécois sur les teneurs minimales de biocarburants est un pas dans la bonne direction.

**Afin de permettre le déploiement de projets futurs au Québec, il est important de donner maintenant un signal fort en reconduisant le crédit d'impôt remboursable pour la production de biocarburant cellulosique de 2023 à 2033.**

L'annonce prévisible de la reconduction du crédit permet de stimuler les investissements privés dans le secteur en émergence des biocarburants cellulosiques afin de continuer d'augmenter la production locale et de limiter les importations de biocarburants ainsi qu'à contribuer au développement d'un environnement concurrentiel au Québec dans le contexte du marché intégré des biocarburants avec le reste du Canada et les États-Unis. Plusieurs juridictions en Amérique du Nord ont des politiques publiques très favorables aux biocarburants, ce qui attire les investissements privés ainsi que la vente des produits et la réalisation des réductions de GES sur leur territoire.

Les décisions d'investissement pour la construction d'usines de production de biocarburants au Québec tiennent compte de l'existence de ce crédit.

➤ Recommandation d'Enerkem : Renouveler le crédit d'impôt remboursable pour la production de biocarburant cellulosique de 2023 à 2033.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.



Geneviève Brisson,  
Directrice principale, Affaires gouvernementales mondiales

## ANNEXE

### **Recyclage Carbone Varennes (RCV), Faits saillants :**



- Conversion de plus de 200 000 tonnes de matières résiduelles non recyclables et de biomasse forestière résiduelle en une production annuelle de près de 125 millions de litres de biocarburants.
- Contribution à la réduction des gaz à effet de serre (GES) équivalant au retrait de près de 50 000 véhicules de la route chaque année.
- Construction d'une des plus grandes installations de production d'hydrogène et d'oxygène renouvelables au monde avec un électrolyseur de 87 mégawatts misant sur l'électricité verte du Québec.
- Création de plus de 500 emplois pendant la construction et d'une centaine d'emplois directs, permanents et de qualité, pendant l'exploitation.
- Retombées économiques annuelles récurrentes de 85 M\$ CA pour le Québec.
- Investissement de 60 M\$ depuis août 2019 pour le développement du projet, la préparation du site et l'obtention des permis requis.

### **Annonce du 8 décembre 2020 :**

[https://enerkem.com/fr/salle-de-presse/communiqués/?communique\\_id=122641](https://enerkem.com/fr/salle-de-presse/communiqués/?communique_id=122641)